

3) L'EPS dans le contexte local (ressources et besoins) et les axes éducatifs retenus dans le projet EPS

Ressources de l'établissement

Installations :

Les cours d'EPS ont lieu très majoritairement dans **la halle** d'EPS du collège et le plateau de handball/**piste d'athlétisme** (50m 3 couloirs) dans l'établissement.

Nous utilisons également **le terrain de football** mitoyen du collège (gestion mairie), souvent inutilisable en raison de la glaise et des interdictions mairie par temps humide.

Nous avons quelques créneaux d'accès au **gymnase maire** de la zone Bonnard située à 7 mn à pieds du collège, et au **Dojo/salle de gym** géré par la communauté de communes également à 7mn à pieds.

Lors de la répartition d'installation avec la communauté de communes en Septembre 2019, il a été question d'un accès à une nouvelle salle chauffée pour l'enseignement de la danse ou une pratique de PPG.

La halle du collège, non isolée, non chauffée, d'une longueur de 25 m (mur à mur), impose **des conditions de pratique assez difficiles voire très difficiles** (entre 1 et 5 degrés Celsius le plus souvent en hiver). Nous faisons remonter nos difficultés (relevés de températures) tous les ans à notre chef d'établissement qui transmet nos doléances au Conseil Général de la Gironde.

Les conditions générales sont agréables pour l'automne et le printemps, mais pénibles et peu motivantes l'hiver et les jours de pluie, ce qui nous amène à de nombreux compromis par mauvais temps.

Pour l'organisation du cross du collège nous pouvons utiliser l'autre stade de la mairie ainsi que les alentours (routes, chemins...).

Un accès à la piscine de Sauveterre (10 minutes à pieds) est possible une semaine en septembre et une semaine en juin depuis la rentrée 2019.

Points faibles :

Notre plateau fissure et se déforme et nécessite beaucoup d'entretien (mauvaises herbes).

Le stade mitoyen est souvent impraticable en hiver.

Notre halle sportive est très froide toute la période hivernale (entre 0° et 7~8°)

L'accès à la salle de gymnastique, installation chauffée, est rare.

Nous devons régulièrement adapter la programmation aux conditions météorologiques.

Ressources humaines :

L'équipe d'EPS a été stable durant 2 ans pour la rentrée 2017 et 2018. Cette caractéristique a permis d'impulser une dynamique de projet afin d'entreprendre la réécriture du projet EPS répondant ainsi aux nouvelles orientations du texte de 2015 (programmes collège).

La rentrée 2019 voit l'équipe d'EPS renouvelée aux 2 tiers.

M.LARRIVE et M.LAUGA sont à 100%,
Mme POUGES exerce à 80 % et devrait reprendre un temps plein durant l'année scolaire 2019/2020.

2 enseignants de SEGPA, Mme BELLOC et M. LASSUS (instituteurs spécialisés) enseignent l'EPS pour la 5^e1 et la 4^e1.

Une co-intervention a été mise en œuvre instituteurs /profs EPS pendant 3 ans et permet des interventions plus spécifiques et ciblées pour les élèves des classes SEGPA.

Points forts :

Equipe motivée permettant le travail en équipe.

Temps de concertation prévu dans l'emploi du temps.

Equipe investie dans l'établissement : Professeurs principaux, instructeurs de secourisme, projet natation, cross, intégration. Perspectives de voyage scolaire.

Points faibles :

Un éventuel complément de service devrait être donné dans un autre établissement à l'avenir.

Spécificités de l'EPS au collège

Les élèves du collège : caractéristiques générales et sportives

Les élèves du collège sont dans leur grande majorité **agréables et courtois**. Très peu d'incivilités existent.

Le rapport au travail et à l'effort est en revanche problématique avec très peu d'ambition, une persévérance et **un goût de l'effort très problématique car quasi inexistant**.

En EPS, le niveau moteur général est assez moyen avec bien entendu de fortes hétérogénéités. On retrouve une très faible capacité à réaliser des efforts, à persévérer dans un travail dans le temps. Très peu d'élèves cherchent à se dépasser. **Les élèves collaborent en revanche facilement**.

La représentation de l'EPS est davantage orientée vers la détente et la sociabilité que vers l'apprentissage et le dépassement de soi. Ce constat est unanimement partagé au sein de l'équipe EPS.

LA SEGPA

L'enseignement de l'EPS pour la SEGPA se réalise par les instituteurs (5^{ème} et 4^{ème}) ainsi que les profs d'EPS pour les 6^{ème} et 3^{ème}.

L'EPS, par sa nature d'intervention sur le corps et les occasions de mixer les groupes est selon nous un moment de contribution privilégié au « vivre ensemble » entre élèves du cursus ordinaire et du cursus adapté. Ces interactions se font d'autant plus facilement que le public de la SEGPA du collège, même s'il rencontre de nombreuses difficultés scolaires est un public agréable et plutôt apaisé.

Nous proposons pour la SEGPA une adaptation de la programmation d'APSA qui nous semble plus pertinente et riche pour répondre aux besoins de ce public particulier.

Des co-intervention (professeur SEGPA + professeur EPS) en 4^{ème} et 3^{ème} sont organisées sur l'année 2018/2019 ce qui permet un encadrement très intéressant, beaucoup plus différencié. Ainsi l'activité Savate-boxe française souhaitée par les élèves de la SEGPA peut être enseignée lors de la période hivernale.

ULIS

- Inclusion des élèves ULIS dans les différentes classes.
- mise en place de dispositif particulier : parcours fauteuil, adaptation... au cas par cas selon les cycles d'enseignement et la disponibilité des élèves.

LIAISON Ecole-collège

Au-delà du Cross école/collège (CM1, CM2 et 6^e), l'équipe EPS dans son ensemble accueille au mois de juin, avec sa classe de 6^e, une classe de cm2 du secteur afin de réaliser un rallye type course d'orientation/chasse au trésor **en associant un élève de 6^e du collège à un élève de cm2**. L'idée est à la fois de faire découvrir topographiquement le collège aux futurs élèves de 6^e du collège, mais également de confronter doucement ces élèves aux nouvelles exigences et modes de fonctionnement du collège dans le but de **démystifier l'arrivée dans un nouvel établissement** et réaliser un premier contact avec l'équipe enseignante EPS.

INTEGRATION BLASIMON 6^{ème}

2 à 3 jours d'intégration à Blasimon. Projet auquel participent l'EPS et les professeurs d'EPS. Ateliers sportifs. Randonnée pédestre...

Alignement, co-intervention en 6^{ème}

Dans la mesure du possible (contraintes emplois du temps) nous essayons en 6^e de mettre les classes en « barrette » afin de pouvoir travailler ensemble notamment sur la danse, la course d'orientation et ainsi renforcer les intérêts de certains champs d'apprentissage, pour également créer une émulation entre les élèves et leur permettre de bien se connaître.

Savoir nager en 6^{ème}

Depuis 3 ans (année scolaire 2015-2016) le savoir nager se déroulait à raison de 4 séances pour les 6^e, au mois de juin, sur la base départementale de Blasimon, donc en milieu naturel.

Pour la première fois **en 2019, nous devrions réaliser ce projet à la piscine extérieure de Sauveterre de Guyenne**, ce qui constitue une avancée remarquable dans nos conditions d'enseignement de la natation.

Une semaine sera banalisée pour les 6^e au mois de juin ainsi qu'une semaine à la rentrée de septembre 2019 pour les 5^e afin de prolonger le travail entrepris et les progrès réalisés au début de l'été.

25% de nos élèves ne valident pas le test du Savoir Nager chaque année, nous tirons le signal d'alarme tous les ans sur cet aspect-là compte tenu des chiffres édifiants de noyades dans notre région chaque année.

Cf projet savoir nager en annexe. Statistique et bilan.

CROSS DU COLLEGE

Moment fort de l'EPS et de la communauté éducative du Collège, le Cross a lieu tous les ans sur la zone Bonnard, sollicite l'ensemble de la communauté éducative, la dernière semaine avant les vacances de Toussaint.

Nous organisons à l'occasion de cet évènement un **temps de liaison et de partage entre le collège et l'école primaire** de Sauveterre de Guyenne et celle de St Pierre de Bat.

Une course participative (réaliser le plus grands nombres de tours possibles en 20 mn par coureur / classement classe) garçons et une fille est organisée pour les cm1, cm2 et 6e ; les élèves de 5^e, 4^e et 3^e effectuent, eux, une course classique.

Ce cross a lieu autour des installations sportives de la Zone Bonnard avec la participation de la Mairie, des services municipaux et des instituteurs du secteur.

Cf projet cross.

SYNTHESE ET EMBOITEMENT DES PROJETS

Niveau établissement :

Axe 1 : AMELIORER LES PARCOURS DES ELEVES VERS DES POURSUITES D'ETUDES AMBITIEUSES

Axe 2 : FORMER DES CITOYENS ACTIFS ET RESPONSABLES QUI S'INSCRIVENT DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Axe 3 : DEVELOPPER LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DE TOUS LES PERSONNELS

Axe 4 : PROMOUVOIR L'OUVERTURE ARTISTIQUE, CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

Axe 5 : AMELIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Niveau EPS :

Axe 1 : Développer des méthodes de travail partagées par toute l'équipe EPS afin d'améliorer la lisibilité du parcours de formation des élèves et de développer une meilleure autonomie pour la formation future des élèves.

Mise en œuvre :

- routines fixes d'échauffement en fonction des APSA
- Structure de la leçon commune, organisation de temps d'autonomie par groupe d'élève.
- affichage des fiches évaluations communes par APSA avec une définition des repères de progressivité par APSA

Axe 2 : Permettre aux élèves de s'inscrire dans un projet citoyen de développement personnel en développant l'idée de passer d'un « plaisir immédiat éphémère, avec un effort ressenti » à un « plaisir différé plus durable, avec un effort consenti, en acceptant les zones d'inconfort pour progresser ».

Mise en œuvre :

- intensité des temps d'activité
- temps d'engagement moteur intense dès l'échauffement
- Axer les oppositions et les coopérations sur les progrès, la persévérance, « la manière de gagner ou de perdre », l'état d'esprit, plutôt que sur le résultat brut.
- Rendre visible les progrès (vidéo).

Axe 3 : Développer et varier la culture et les compétences de nos élèves dans toutes les « facettes » de l'EPS, tant sur la motricité, le versant méthodologique et social, le plaisir d'agir avec et pour les autres, le développement de sa santé et le dépassement de soi dans des activités sportives mais aussi dans des activités originales, parfois nouvelles et artistiques.

Mise en œuvre :

- Organisation de l'enseignement et de l'évaluation autour de 5 facettes de l'EPS, associés au 5 CG de l'EPS et aux 5 domaines du socle dans les 4 champs d'apprentissage de l'EPS

Axe 4 : Développer le travail en équipe EPS, la mutualisation et la co-formation.

Mise en œuvre :

- Temps de concertation en équipe de 2h par quinzaine.
- Construction en équipe du projet EPS
- Création d'évaluation commune sous forme de facettes associées aux domaines du socle.
- Création d'une fiche échauffement commune
- développement d'un plus haut niveau de compétence professionnelle : agrégation, brevet sportif.

Niveau AS :

Axe 1 : Faire de l'AS un lieu dans lequel les élèves peuvent réinvestir et approfondir leur autonomie et leurs compétences variées développées en EPS. (Les « facettes » du pratiquant).

Axe 2 : Faire de l'AS un lieu de compétition dans lequel l'élève amplifie l'intention de se dépasser et de progresser individuellement et collectivement

Axe 3 : Faire de l'AS un lieu convivial et d'échange où le plaisir individuel et collectif est au centre de la pratique.